

Québec français : littérature, enseignement

Gilles Marcotte

Volume 27, numéro 3 (159), juin 1985

Leur littérature : de la banalisation à l'effet de modernité

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/31269ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (imprimé)

1923-0915 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Marcotte, G. (1985). *Québec français : littérature, enseignement*. *Liberté*, 27(3), 4-18.

GILLES MARCOTTE

Québec français : littérature, enseignement

Qu'est-ce que la littérature? Réponse possible, et l'une des plus sûres, des moins discutables: c'est ce qui s'enseigne, sous ce nom, dans les écoles, les collèges et les universités. Il n'en va pas autrement pour les littératures dites nationales qui, de toute évidence, n'atteignent à la plénitude de l'existence institutionnelle qu'en occupant la plus grande place — ou, à tout le moins, une très grande place — dans les programmes d'enseignement.

Au Québec, on le sait, une telle littérature existe, fortement installée à tous les paliers de l'enseignement, évinçant même presque complètement, dans certains Cegeps, la littérature française. C'est là, à de très rares exceptions près, que s'obtiennent les forts tirages: plus de cent mille, par exemple, pour le roman de Gérard Bessette, *Le Libraire*. On peut citer d'autres titres également favorisés: *Poussière sur la ville* d'André Langevin, les *Contes du pays incertain* de Jacques Ferron, *Prochain épisode* de Hubert Aquin... Mais encore, c'est moins l'abondante consommation de certaines œuvres qui impressionne, que l'emprise exercée sur l'enseignement par la littérature québécoise dans son ensemble. Enseigner la littérature au Québec, surtout au secondaire ou au collégial, penser la littérature, se fait en relation avec un corpus autochtone qui porte en lui, par décision collective en quelque sorte, toutes les questions habituellement agitées dans le champ littéraire. Nous ne

parlons pas, ici, d'une autarcie. Les œuvres de la tradition et de la modernité françaises circulent assez librement dans l'enseignement québécois, qui fait également un usage abondant de la théorie parisienne, de Greimas à Roland Barthes, mais elles constituent une somme de présupposés littéraires plutôt que les objets directement visés par l'enseignement.

Il n'est sans doute pas d'autre exemple, dans la francophonie, d'une littérature mineure — ainsi qu'on nomme d'habitude les ensembles littéraires québécois, belge, suisse ou africains — devenant, par et dans l'enseignement, la littérature. Le fait n'est pas sans conséquence, en particulier sur l'idée même qu'on se fait de la littérature, de la fonction littéraire, et c'est ce que nous proposons d'examiner brièvement, non pas dans la pratique de l'enseignement, ce qui eût exigé des moyens d'enquête dont nous ne disposons pas, mais dans la revue de l'Association des professeurs de français du Québec, *Québec français*. Cette «revue d'information pédagogique et culturelle» paraît, dans sa forme actuelle, depuis 1974. On la dit «destinée aux enseignants de français de tous les niveaux et au public en général», mais bien qu'elle soit principalement rédigée, dans sa partie culturelle, par des professeurs d'université, elle semble vouloir atteindre plus particulièrement les trois premiers niveaux; des universitaires l'utiliseront peut-être à l'occasion, mais s'ils veulent suivre le mouvement de la recherche en littérature québécoise, ils liront plutôt la revue *Voix et images*, publiée par le Département d'études littéraires de l'Université du Québec à Montréal. *Québec français* reflète-t-il fidèlement l'idéologie des milieux de l'enseignement littéraire? Poser la question en ces termes, c'est confesser qu'on ne peut y répondre de façon satisfaisante. Il suffira — ou il ne suffira pas! — de dire que les recoupements possibles entre les orientations de la revue et les idées littéraires exprimées ailleurs au Québec sont assez nombreux et significatifs pour qu'on reconnaisse aux premières une forte légitimité¹.

1. Deux observations,

Un bref regard sur l'ensemble de notre corpus,

cependant:
 a) ce qu'on lit dans *Québec français* ne reproduit pas nécessairement ce qui se pratique dans toutes les institutions d'enseignement du Québec;
 b) les positions de la revue, marquées par la considération pédagogique, ne sauraient être attribuées sans modifications à l'ensemble de l'institution littéraire québécoise.

qui va du numéro 34 (mars 1974) au numéro 49 (mars 1983), suffit à confirmer que le champ littéraire, dans *Québec français*, est saturé par la littérature québécoise. On y trouve:

1) Dans chaque numéro, un «dossier», portant le plus souvent sur un écrivain québécois vivant, de ceux que l'on reconnaît comme des valeurs sûres, ou même (le mot est employé) des «classiques»: Gaston Miron, Jacques Ferron, Félix-Antoine Savard, André Langevin, Yves Thériault, Hubert Aquin, Emile Nelligan (le seul écrivain décédé qui ait eu les honneurs du dossier), Françoise Loranger, Roch Carrier, Anne Hébert, Félix Leclerc, Jacques Poulin, Jean Barbeau, Gabrielle Roy, Gilles Vigneault, Pierre Perrault, Marcel Dubé, Gérard Bessette, Suzanne Paradis, André Major, Marie-Claire Blais, Michel Tremblay, Victor-Lévy Beaulieu, Gilbert LaRocque. Quelques «dossiers» sont consacrés à des ensembles ou des questions littéraires relevant également du domaine québécois (le théâtre, la chanson, le folklore, le monologue) et d'autres, plus rares, à des questions pédagogiques.

Nous avons parlé des *honneurs* du dossier. C'est qu'en plus d'être annoncé sur la page couverture, il occupe dans la revue une position privilégiée, au centre, où il est imprimé le plus souvent sur un papier teint, de qualité supérieure. Par sa présentation matérielle et par le nombre de pages qui lui est accordé — un «dossier» complet d'écrivain comprend une entrevue, une ou deux études, une biographie, une bibliographie et des «pistes de lecture» —, le «dossier» est vraiment la pièce majeure du numéro.

2) Deux rubriques moins prestigieuses, qui parlent également de littérature québécoise: la première, «Autoportrait», accueillant des écrivains qui, non encore confirmés, non encore devenus «classiques», sont invités à se présenter eux-mêmes; la deuxième, parfois intitulée «Relecture», évoquant des œuvres ou des auteurs plus anciens, de Louis Hémon à Pierre Baillargeon, de *Jeanne la fileuse* à *Mon fils pourtant heureux*.

3) En plus d'articles divers et difficilement classables portant sur des œuvres, des questions ou des ensembles littéraires — toujours québécois, à l'exception d'un article sur la littérature de Belgique, sous la rubrique «Francophonie» —, une dernière rubrique littéraire importante, celle des «Nouveautés», où paraissent à chaque livraison une vingtaine de comptes rendus d'ouvrages d'intérêt pédagogique, linguistique ou littéraire, et dans laquelle la littérature québécoise se taille encore la part du lion.

Cette quasi-exclusivité accordée à la littérature québécoise, il faudra attendre le numéro 35 (octobre 1979), soit cinq ans après la fondation de *Québec français*, pour en trouver la justification. Dans son éditorial, le directeur de la revue, Christian Vandendorpe, donne aux dossiers littéraires la fonction de dissiper les doutes, assez répandus dans les milieux de l'enseignement paraît-il, touchant «l'existence d'une littérature française au Québec et la légitimité de son étude dans les réseaux du secondaire, du collégial ou de l'université». Dans le numéro suivant (36, décembre 1979), un autre éditorialiste, un littéraire celui-là, Gilles Dorion, donnera plus d'ampleur et de variété au plaidoyer:

Il est un point précis sur lequel il convient [...] de revenir et d'insister: la littérature québécoise. Sans pour autant nous couper de nos sources françaises, de notre héritage commun — ce qui serait, en l'occurrence, une aberration — nous entendons privilégier la littérature québécoise, en raison de notre situation de francophones en terre américaine et en raison de l'existence d'une littérature d'ici maintenant autonome. L'équipe littéraire de Québec français n'a jamais lurré personne à ce sujet. Ses intentions ont toujours été très claires: depuis 1974, tous nos dossiers littéraires ont présenté des écrivains québécois et nous ne voyons pas pourquoi il ne continuerait pas d'en être ainsi. La richesse de notre corpus nous y autorise. Bien conscients de la présence et de la valeur du corpus littéraire de la France, nous entendons manifester la légitimité et la qualité de l'œuvre litté-

raire québécoise et en montrer les interactions dynamiques. Nous voulons par-dessus tout dégager les enjeux de la littérature québécoise actuelle, souligner sa modernité, aider le professeur de français à en saisir les diverses avenues, à lui en proposer un certain nombre d'interprétations, pour qu'il puisse à son tour, avec enthousiasme et compétence, en faire une matière riche et vivante de son enseignement. Nous avons nos limites, nous en convenons très simplement, mais notre ambition est à la mesure de notre ardeur.

Sommes-nous naïfs de croire que, en plus de partir du vécu individuel de l'écolier, de l'élève, de l'étudiant, nous devons aussi nous appuyer sur notre patrimoine littéraire collectif, en recourant, selon les besoins et les interrogations, à notre passé historique, à notre tradition, mais également à notre géographie actuelle, à notre culture en évolution et à notre devenir? Nous effectuerons ainsi un cycle complet, depuis l'auteur jusqu'au lecteur, qu'il se nomme enseignant, étudiant, public... Nous justifierons notre existence (eh! oui) et légitimerons notre rôle de professeurs de français.

Ainsi le professeur de littérature trouve sa légitimation dans l'exploitation et la célébration d'un patrimoine qui cimente la nation, la confirme dans l'existence, la crée. C'est l'argument nationaliste classique: *une nation, une littérature*, auxquelles s'adjoit tout naturellement *un Etat*. Les positions de *Québec français*, là-dessus, sont sans équivoque: on favorisera tout ce qui peut contribuer à l'avènement d'un Québec unilingue, indépendant. Nationalisme politique et nationalisme littéraire vont de pair, s'épaulent l'un l'autre, se convient mutuellement à l'existence. Parlerons-nous donc d'une littérature en «service national», comme le disait un critique des années trente? Nous serions tentés de le faire en lisant dans les «dossiers» des phrases assez nombreuses où il est proclamé que le principal mérite des écrivains consiste à illustrer, à construire le pays. Sur Gaston Miron:

Le geste que notre revue pose aujourd'hui en consacrant son premier dossier à Miron, c'est de lui signifier que nous l'avons compris, que nous faisons route avec lui et que nous tiendrons avec lui feu et lieu, car nous serons «habitants» en pays de Neuve-France qui s'appellera Québec. (14, mars 1979)

Félix-Antoine Savard:

Animer un cours sur F.-A. Savard, c'est participer avec nos étudiants à nous ouvrir à des périodes de notre histoire, à nous donner un nom de bâtisseurs, à nous promener dans une nature québécoise, à nous souvenir d'un pays à dire et à construire. (17, février 1975)

André Langevin:

Toute l'œuvre d'André Langevin, dans le chassé-croisé de l'essai et du roman, constitue une vibrante interrogation sur notre condition historique. (22, mai 1976)

Roch Carrier:

Roch Carrier n'en est qu'au mitan de son œuvre et déjà il a planté un décor qui parle, il a accordé la parole à des hommes et à des femmes qui disent le Québec, ses aspirations, ses rêves, [...] qui traduisent sa force et sa détermination, sans excès de chauvinisme, sans nationalisme outré. (31, octobre 1978)

Anne Hébert:

Qu'importe si Anne Hébert a choisi de vivre à Paris. Elle n'a pas cessé de dire avec lucidité et courage le drame des femmes et des hommes d'ici. (32, décembre 1978)

Marcel Dubé:

Plus que tout autre écrivain québécois vivant, ce dramaturge aura contribué à la maturation de la conscience de ses compatriotes. (39, octobre 1980)

L'œuvre québécoise, donc, est utile; et elle l'est non pas à cause de caractéristiques particulières mais d'abord, essentiellement, parce qu'elle est québécoise, parce qu'au delà de toute signification individuelle elle porte témoignage du Québec, de sa vitalité, de son avenir. C'est ainsi que l'œuvre assez noire du romancier Gilbert LaRocque, par exemple, se

verra attribuer une étonnante positivité: «Ses cris de révolte, ses appels à la liberté, malgré la peur de la mort omniprésente, son amour de la vie débouchent sur l'espérance lumineuse» (48, décembre 1982). On aurait tort cependant de penser, sur la foi de ces quelques phrases, que le but de *Québec français* est d'imposer une conception instrumentale de la littérature, comme on le fit pendant longtemps au Canada français, sans prendre garde aux thématiques ou aux effets de texte qui entreraient difficilement dans les perspectives du réarmement national. Dans la plupart des dossiers la dimension nationale n'est pas évoquée, ou ne l'est qu'indirectement, au milieu de considérations diverses qui paraissent ne rien lui devoir. Les études sur des romanciers et essayistes notoirement nationalistes et indépendantistes comme Hubert Aquin, Jacques Godbout, Jacques Ferron, n'en portent pas trace et traitent uniquement de structures narratives et d'autres questions purement littéraires. Mais cette absence, assurément, n'a rien d'une indifférence. Elle s'explique, ultimement, par la raison même pour laquelle on a attendu cinq ans, à *Québec français*, avant de fournir en éditorial une justification de l'intérêt tout spécial porté à la littérature québécoise: cette exclusivité, ou cette préférence, *va de soi*, elle n'annule pas mais précède toute discussion, elle fait partie d'un «patrimoine» qui a la légitimité absolue de l'héritage. La littérature française, dont on reconnaît volontiers la «présence» et la «valeur», et dont il n'est pas question de «nous couper», fait également partie de notre «héritage commun», mais ce cousinage de plus en plus éloigné l'exclut du *naturel* qui appartient exclusivement à la littérature québécoise. Je dois sortir de moi-même pour lire Montaigne, Balzac, Robbe-Grillet, je parcours une distance qui est celle de la culture même; tandis qu'en lisant Jacques Ferron, Hubert Aquin, Gabrielle Roy, c'est moi-même que je lis, sans distance, ma lecture coïncide avec ma nature. Pour un Québécois la littérature québécoise appartient au vécu le plus immédiat, comme le note — indirecte-

ment — Gilles Dorion en superposant le «patrimoine littéraire collectif» au «vécu individuel de l'écolier, de l'élève, de l'étudiant».

Or il se trouve que les exigences de la pédagogie moderne collent comme un gant à ce que peut, à ce que doit offrir la littérature nationale. «Le vécu culturel de l'élève est le meilleur point de départ si l'on veut assurer sa motivation et le caractère actif de sa démarche», lit-on dans un rapport du comité conjoint A.Q.P.F.-D.G.E.E.S.² sur la «littérature au secondaire». Ainsi la littérature québécoise devient le lieu par excellence de l'initiation au littéraire, à l'expérience du texte:

C'est dans la découverte de correspondances, de références à son expérience de vie que l'étudiant peut trouver la motivation au texte littéraire. Il nous semble logique de favoriser chez l'étudiant le contact avec la littérature du milieu, la littérature québécoise. L'enrichissement du bagage culturel supposera aussi une ouverture à la francophonie, à la France particulièrement. (23, octobre 1976)

Cet «aussi» n'est, on l'avouera, ni très chaleureux, ni très convaincant. En sollicitant un peu le texte, nous oserons dire que la littérature française — par définition plus ancienne, plus riche de traditions que la québécoise — est automatiquement dévaluée par une théorie qui accorde tout au vécu et se méfie profondément du poids de l'histoire, du prestige des «bons auteurs»:

La culture littéraire traditionnelle nous paraît avoir été trop souvent à l'opposé de toute véritable culture, puisqu'elle se bornait à transmettre un savoir clos et des jugements de valeur figés. La véritable culture littéraire devrait être vivante, remettre en cause, approfondir. Ainsi elle irait puiser aux œuvres du passé non pas uniquement pour acquérir des connaissances historiques, mais surtout pour comparer et juger. Elle ferait d'un article de journal ou d'une émission de télévision des objets de réflexion à partir desquels les idées seraient analysées et confrontées, les

2. Association québécoise des professeurs de français — Direction générale de l'enseignement élémentaire et secondaire (Ministère de l'éducation du Québec).

valeurs questionnées. Et pourquoi se contenterait-elle de chercher la beauté et les valeurs intouchables dans l'œuvre littéraire? Pourquoi les œuvres littéraires ne pourraient-elles pas faire l'objet de la même démarche critique? (Ibid.)

Tout concourt, dans une telle perspective, à susciter une lecture en quelque sorte familière de l'œuvre littéraire, à faire entrer celle-ci dans un réseau de communication où elle n'aurait, par rapport à ceux qui l'étudient, aucun privilège, fût-ce celui de la beauté. On évitera d'imposer aux étudiants «une appréciation à toutes fins pratiques forcée de certaines qualités de style»; on dénoncera le fétichisme des «bons auteurs», qui suppose «une valorisation déterminée à l'avance du contenu de leur œuvre». Et quel moyen plus sûr d'éviter ces écueils de l'ancienne pédagogie, d'assurer un apprentissage actif de la littérature, que d'offrir aux étudiants des œuvres québécoises modernes, trop jeunes pour avoir déjà trouvé place dans le panthéon des chefs-d'œuvre consacrés? Il va sans dire qu'on sera plus à l'aise pour bousculer un Gaston Miron ou un Marcel Dubé, qu'un Balzac ou un Malraux...

Le recours au genre de l'entrevue, dans chaque dossier — à deux exceptions près: Nelligan (pour cause!) et Miron —, confirme cette visée de familiarité³. Dans l'entrevue, l'écrivain n'est plus protégé des regards indiscrets par un texte plus ou moins opaque, constitué par l'imprimerie en un monument qui inspire la révérence. Le voici parlant, répondant, livré aux aléas de la conversation, de l'im-médiat. C'est la revanche de l'oral sur l'écrit, des coulisses sur la scène, de la personne sur l'auteur. Nous pénétrons dans l'atelier de l'écrivain; il nous explique ce qu'il a voulu faire, comment il fabrique ses livres. Voici par exemple trois des questions que l'on pose au romancier André Major (et dont on retrouverait l'équivalent dans la presque-totalité des entrevues de *Québec français*):

La solitude, voire l'exil physique ou psychologique, sont-ils pour vous des conditions nécessaires à l'écriture?

3. Il n'est pas sans intérêt de noter que depuis quelques années, les revues *Voix et images et Lettres québécoises* présentent régulièrement, elles aussi, de longues entrevues avec des écrivains québécois.

Dans une certaine mesure, l'élan mythique du Vent du diable peut-il avoir été influencé par la fréquentation, à la même époque, de l'univers de monseigneur Savard?

Chez vous, l'écriture procède beaucoup du vécu. Comment, avec le temps, la distance vous permet-elle de faire le décantage? (42, mai 1981)

En répondant à ces questions, l'écrivain se dépouille de son privilège d'auteur publié et accepte de parler dans un lieu où la distance entre écrivain réalisé et écrivain potentiel (tout lecteur) tend à s'amenuiser. L'œuvre ne résiste plus, n'oppose plus à l'étudiant sa qualité monumentale; elle se déclare faite et pouvant être refaite, à l'infini, très librement. C'est pourquoi l'on proposera, dans les «pistes de lecture» qui accompagnent parfois les entrevues d'écrivains, d'étranges exercices d'écriture — étranges uniquement pour ceux qui ne sont pas initiés à la pédagogie active, sans doute — où il est demandé de refaire dans un autre genre, dans le langage d'une autre époque, ce que l'étudiant vient de lire dans une œuvre littéraire (ici, *Le Vent du diable* d'André Major):

Réécrire dans un poème certaines pages de ce roman à partir des notations sensorielles que l'on a relevées: auditives, olfactives, visuelles...

Imaginer en quelques lignes ce que serait ce roman racontant l'amour d'aujourd'hui, s'il eût été écrit par une narratrice-femme en 1981 (Ibid.)

C'est l'extrême de la familiarité: le lecteur pénétrant dans l'œuvre comme chez lui, la défaisant et la refaisant à sa convenance, l'utilisant comme une forme neutre à des fins tout autres que celles qui en avaient suscité l'écriture...

Cette familiarité, cette appropriation sans vergogne du texte de l'autre, n'est pas qu'une fantaisie de pédagogues harassés, un truc pour intéresser à la littérature des étudiants sollicités par tant de choses fascinantes, comme la musique rock, les bandes dessinées et le micro-ordinateur. Elle est impliquée par la constitution en champ relativement autonome d'une

littérature mineure, qui ne peut opposer à la grande, à l'ancienne, à la très-riche, qu'une proximité valorisée. Tel est en effet le caractère essentiel de la littérature, de l'œuvre québécoise pour ses lecteurs et utilisateurs, celui qu'on retient avant tout pour en justifier l'étude prioritaire (empruntons ce délicieux adjectif aux fonctionnaires): la proximité, à la fois spatiale et temporelle. Quand Gilles Dorion, dans l'éditorial cité plus haut, parle d'un recours — par la littérature — «à notre passé historique, à notre tradition, mais également à notre géographie actuelle, à notre culture en évolution et à notre devenir», c'est évidemment sur l'actuel et sur l'évolution que porte l'insistance, plutôt que sur le passé et la tradition. La distribution des matières, dans *Québec français*, est éloquente à ce propos: pleins feux sur l'actuel, par les «dossiers»; quelques saluts au passé par la publication occasionnelle de «relectures». C'est qu'au jeu de l'histoire, de l'accumulation historique, la littérature mineure ne peut être que perdante, elle manque trop évidemment de ressources. Dans les littératures anglaise et française, le meilleur est derrière: qui peut se vanter d'égalier Rabelais ou Shakespeare? Au Québec, le passé littéraire n'est, à l'inverse, que l'humble préparation de ce qui se fait présentement ou, mieux encore, de ce qui vient. La littérature ne nous précède pas; elle nous accompagne, nous l'accompagnons; elle est le signe et la preuve de notre identité toujours mieux assurée. La personnelle et la collective, indissolublement.

Proximité de l'œuvre; et donc, aussi, banalité, au sens de ce qui est à la disposition de la communauté entière. Hubert Aquin, déclaré «grand-prêtre de l'écriture» (24, décembre 1976), aura à répondre de l'hermétisme de ses romans, dans l'entrevue qui débute par les deux questions suivantes: «Vous êtes un auteur *cultivé*; croyez-vous être un auteur pour élite?» — «Est-ce qu'on peut considérer vos romans comme des jeux pour intellectuels?» On imagine d'ailleurs qu'il n'est agréé parmi les grands de l'écriture québécoise que parce que, dans ses essais, il ne

cesse d'associer le destin de la littérature à celui de la nation. Suzanne Paradis, dont l'œuvre est dite difficile et n'est pas rachetée par l'engagement politique de l'auteur, s'en tire plus difficilement. Les deux études qui lui sont consacrées se terminent par des jugements d'une tiédeur tout à fait remarquable. Sur son œuvre poétique: «Elle a construit une œuvre savante que l'on devra reconnaître un jour ou l'autre». Et sur son œuvre romanesque: «L'écriture, pour Suzanne Paradis, apparaît comme une discipline stricte à laquelle ne peuvent souscrire tous les lecteurs. Une expression trop étudiée ne risque-t-elle pas d'altérer la spontanéité de la vie et de restreindre l'accessibilité à l'œuvre?» (41, février 1981) Ce ne sont pas les options politiques de la revue qui motivent, dans le domaine littéraire, les demi-refus, les inquiétudes, les méfiances — bien que le romancier Roger Lemelin soit assez rudement chicané pour ses opinions anti-indépendantistes. C'est, plutôt, l'attachement trop marqué au fonctionnement littéraire, qui brouillerait la communication et retarderait le processus d'identification. Nulle œuvre n'est a priori écartée de la littérature nationale, puisque celle-ci inclut dans sa définition la totalité de la production. Mais toutes ne viennent pas avec la même célérité — surtout celles qui naissent dans les lointains du formalisme, de la littérature littéaturante — se fondre dans le Grand Tout de l'écriture québécoise.

Si elle n'exclut pas d'œuvres, on voit bien cependant ce qu'une telle conception du littéraire tend à éliminer, dans la mesure (qui n'est pas toujours complète, loin de là) où elle oriente les lectures d'œuvres particulières: l'expérience de la littérature comme différence, décentrement, étrangeté. Toute promotion d'une littérature mineure à l'autonomie ne produit-elle pas des effets semblables? Oui, peut-être, mais avec des différences significatives, que fait apparaître de façon assez nette le texte signalé plus haut d'un professeur belge, Marcel Voisin, sur la «situation des lettres françaises de Belgique» (35, octobre 1979). Comme il s'agit du seul article publié dans *Québec*

français sur une littérature francophone autre que la québécoise, il n'est pas illégitime de lui faire un sort particulier. Ce qui frappe d'abord à la lecture de ce texte, quand on le compare à ceux qui dans la même revue invitent à la reconnaissance enthousiaste de la littérature québécoise, c'est le grand nombre des réticences, des précautions. Attention à la politique:

Ayons le courage de reconnaître que le fait littéraire ne passe pas forcément par le fait politique au sens étroit ou nationaliste du terme.

Attention au régionalisme excessif, au repli sur soi: oui, certes, «se souvenir du sol, des hommes, des mœurs et des parlers de chez nous»...

Mais à condition de transcender ses sources par une vision de portée universelle. Tel est le prix du chef-d'œuvre. [...] Il faudrait inventer un dire enraciné mais universalisable.

Attention à la médiocrité, à la confusion des valeurs:

[...] l'encouragement culturel ne peut pas passer par la prise en charge publique, de façon quasi automatique, de tout «écrivain» dans ses pires élucubrations ou fantaisies. [...] Dans une telle conception, on éviterait la confusion des valeurs, toujours préjudiciable [...].

Il serait facile de trouver, dans ce qui s'est écrit sur la littérature québécoise depuis le début du siècle, de nombreuses mises en garde du même ordre. Qu'on relise par exemple un des textes canoniques de notre littérature, la conférence de Monseigneur Camille Roy sur la «nationalisation de la littérature canadienne» (1904)... Est-ce dire que tout ce qui sépare les Belges francophones des Québécois, dans la constitution d'une littérature autonome, est leur plus grande timidité, un certain retard dans l'affirmation de soi, et qu'avec un peu de temps et beaucoup de courage ils en viendront, eux aussi, à abandonner les notions de chef-d'œuvre, de hiérarchies qualitatives, d'universalisme abstrait dont, nous l'avons vu, l'institution littéraire québécoise — telle du moins qu'elle se dit dans *Québec français* — se passe allégrement? Ce serait là

une proposition tout à fait ridicule. La différence, entre Belgique francophone et Québec, n'est pas de degré dans l'audace ou dans quoi que ce soit, mais de situation — au sens fort et complet du mot. Un discours sur le «snobisme parisien» ou sur l'universel et le régional, s'il est tenu à Liège ou à Montréal, au cœur de l'Europe ou à 700 kilomètres de New York, n'aura pas tout à fait le même sens, on le conçoit aisément. Une question posée par Marcel Voisin peut nous permettre de mesurer l'écart:

Si nous goûtons parfois les saveurs du Québec, de la Suisse romande ou de l'Afrique francophone, pourquoi leurs habitants n'apprécieraient-ils pas celles du terroir wallon?

Aucune question n'est plus légitime que celle-là; elle relève du bon sens, de l'échange de bons procédés, de l'équilibre du commerce intellectuel. Mais on sait qu'entre le Québec et la Belgique, la balance littéraire n'est pas égale; le Québec pèse plus lourd. D'où vient donc ce déséquilibre? De la notoriété qu'a procurée au Québec et à sa littérature le «Vive le Québec libre» du Général de Gaulle? Ou encore, de ce que l'institution littéraire québécoise aurait atteint un degré d'autonomie, par rapport à la métropole française, qui ferait l'envie des intellectuels wallons? Des raisons comme celles-là, on pourrait en aligner quelques autres encore, qui toutes auraient le tort de ne toucher que l'objet de l'attention, non le sujet. Or il me paraît que c'est de ce dernier côté, du côté du sujet, de celui qui s'intéresse (ou non) à la littérature de l'autre, que la question se pose vraiment, et que des éléments de réponse peuvent surgir. Pays-carrefour, pétri d'histoire et de culture, doté d'œuvres majeures et reconnues comme telles (sinon toujours comme belges!), qui a fait depuis longtemps l'expérience de l'international, notamment à travers le colonialisme, mais qui d'autre part n'a plus de position de force à défendre, la Belgique n'est-elle pas particulièrement disposée à l'observation de cette différence culturelle — la québécoise — apparue tout à coup dans un monde francophone que l'on avait cru

irréremédiablement soumis à la dictature parisienne? Sans concevoir le Québec littéraire comme un ghetto — ce qu'il n'est assurément pas —, on peut douter qu'il ait cette disponibilité-là. Il n'a pas beaucoup de réserves d'attention. Occupé à se bâtir une demeure autonome, à se distinguer de ce qui n'est pas lui-même, il est presque fatalement amené à viser l'Un au détriment du Divers, à rêver de Centre plutôt que de Périphéries. Le monde est pour lui quelque chose de tout nouveau, dans lequel il est trop pressé de se faire une place pour prendre garde aux différences. Sa propre différence ne lui cacherait-elle pas celle des autres?

Cet article est extrait de: Trajectoires/Littérature et Institutions au Québec et en Belgique francophone, travaux publiés par Lise Gauvin et Jean-Marie Klinkenberg, Bruxelles et Paris, Labor, 1985, 275 p. Il est reproduit avec la permission des responsables, que LIBERTÉ remercie.